



Formations (encadrées par un guide de haute montagne)

- 5-6-7 Avril à Chamonix (4 à 8 pers) :

Ecole de NEIGE ET GLACE 1

108€/pers

Progresser en sécurité sur des pentes enneigées et glacées ainsi que sur glacier + apprentissage des manipulations de sauvetage en alpinisme (2 jours d'école + 1 course d'application)

- 6-7 Septembre (6 à 8 pers) : Passage scabreux en bivouac (Lieu à définir selon météo)

70€/pers

Formation consacrée à la sécurité : sécuriser un passage délicat, progresser sur des terrains instables, improviser un bivouac, s'orienter hors sentiers, etc...

- 12-13-14 Avril à Chamonix (4 à 8 pers) :

Ecole de NEIGE ET GLACE 2

108€/pers

Camps (encadrés par un guide de haute montagne)

- 19 & 20 Avril (4 à 6 pers) **65€/pers**

Courses d'application à la journée

Belledonne / Grandes rouses / Col du Glandon

- 23-24-25 Mai (3 pers) **315€/pers**

Couloir Piaget ou Couloir Maximin

Refuge la Lavey ou Refuge de Villar d'Arène

- 6-7-8 Juin (4 pers) **235€/pers**

Camp initiation au Bivouac sur arête

Lieu à définir

- 14-15-16 Juin (5 pers) **235€/pers**

Courses en étoile dans les Ecrins

Refuge du glacier Blanc

- 26-27-28-29 juin (4 pers) **416€/pers**

Camp en bivouac (possible sur 3 ou 4 jours)

Vers Pic de Chamoissière / Pic du Dragon

- 1-2-3-4 Juillet (3 pers) **416€/pers**

Traversée Bivouac Souffles – Turbat (possible sur 3 ou 4 jours)

- 12-13-14 Juillet (5 pers) **235€/pers**

Courses en étoile dans le Mont Blanc

Refuge du Couvercle

- 17-18-19-20 Juillet (3 pers) **416€/pers**

Traversée de l'Olan aux Rouies (possible sur 3 ou 4 jours)

Les camps en bivouac sont modifiables par des camps en refuge si la demande est faite !

● **Inscriptions** aux permanences (ou par mail) de la section Montagne (RDC bâtiment 62, Zone ALAS, vendredi de 13h à 14h) auprès des responsables : Jordan BERTON (jordan.b.berton@gmail.com) Nicolas HOURLIER (n.hourlier@orange.fr).

● Pour participer aux formations et camps d'alpinisme, il est indispensable d'être adhérent à la section montagne de l'AS CEA/ST. L'inscription n'est définitive qu'après versement d'un chèque de règlement de la totalité de la sortie. **Les camps ne pourront partir que sous réserve de budget de la section montagne et du nombre de participants. (Tarifs sans frais de logement, de transport et de nourriture)**